

**225C1759**  
FR001400JWR8-FS0857

16 octobre 2025

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DECLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.**

**ARVERNE GROUP S.A.**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 16 octobre 2025, la société par actions simplifiée Ademe Investissement<sup>1</sup> (155 bis avenue Pierre Brossolette, 92120 Montrouge) a déclaré avoir franchi en baisse, le 10 octobre 2025, le seuil de 10% des droits de vote de la société ARVERNE GROUP S.A. et détenir 3 898 395 actions ARVERNE GROUP S.A. représentant 3 558 358 droits de vote, soit 9,27% du capital et 9,61% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une augmentation du nombre total de droits de vote ARVERNE GROUP S.A.

---

<sup>1</sup> Contrôlée par la République française.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 42 076 081 actions représentant 37 028 305 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.